

CHAMBRE DES COMMUNES.

MARDI, le 7 janvier 1896.

L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE.

NOUVEAUX DÉPUTÉS.

M. L'ORATEUR informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, le certificat de l'élection des députés suivants :

JAMES MCSHANE, pour le district électoral de Montréal-centre ;

WILLIAM STUBBS, pour le district électoral de Cardwell.

DÉPUTÉS PRÉSENTÉS.

HENRY-A. POWELL, écrivain, député du district électoral de Westmoreland, N.-B., est présenté par l'honorable M. Costigan et l'honorable M. Foster.

WILLIAM STUBBS, écrivain, député du district électoral de Cardwell, est présenté par M. McCarthy et M. O'Brien.

JAMES MCSHANE, écrivain, député du district électoral de Montréal-centre est présenté par M. Laurier et M. Devlin.

SURETÉ DES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER ET DES VOYAGEURS.

M. CASEY : Je présente le bill (n° 2) à l'effet de mieux assurer la sûreté des employés de chemins de fer et des voyageurs. Ce bill est, en substance, le même que celui que j'ai présenté l'an dernier, et dont je n'ai pu obtenir l'adoption en deuxième délibération. S'il arrive que nous ayons une session, cette année, j'espère que ce projet de loi sera étudié à fond.

La motion est adoptée, et le bill lu une première fois.

DRAINAGE DES PROPRIÉTÉS DES CHEMINS DE FER.

M. CASEY : Je présente le bill (n° 3) concernant le drainage des propriétés des chemins de fer. Il s'agit ici d'un bill semblable à celui que j'ai présenté l'année dernière sur la même question.

La motion est adoptée, et le bill lu une première fois.

DÉMISSION DE MINISTRES.

Sir ADOLPHE CARON : Avant que l'ordre du jour soit appelé, j'ai une déclaration importante à faire à la Chambre. Depuis la réunion du parlement, sept membres du cabinet ont offert au premier ministre leur démission, laquelle, après avoir été soumise au gouverneur général, a été acceptée par Son Excellence. Voici les noms des messieurs dont la démission a été acceptée : l'honorable George-E. Foster, ministre des Finances ; l'honorable John Haggart, ministre des Chemins de fer et Canaux ; l'honorable sir Charles-Hibbert Tupper, ministre de la Justice ; l'honorable William-Bullock Ives, ministre du Commerce ; l'honorable Arthur-R. Dickey, ministre de la Milice et de la Défense ; l'honorable Walter-H. Montague, ministre de l'Agriculture ; l'honorable John-F. Wood, contrôleur des Douanes.

A la prochaine séance de la Chambre, j'espère pouvoir être en état d'annoncer définitivement l'attitude que le gouvernement a prise, ou qu'il entend prendre dans les circonstances. Vu la gravité de la situation, je dois demander—car je sais que, à moins d'avis, je ne puis que proposer un ajournement de *die in diem*—que lorsque la séance sera levée, aujourd'hui, elle soit ajournée pendant dix ou quinze jours, ce qui donnerait le temps d'étudier la nature grave des circonstances.

C'est là la déclaration que j'ai l'honneur de soumettre à la Chambre. En conséquence, je propose :

Que lorsque la Chambre s'ajourne aujourd'hui, elle soit ajournée jusqu'à mardi, 21 du courant.

M. LAURIER : M. l'Orateur, je crois réellement que mon honorable ami qui dirige actuellement la Chambre, ne sera pas surpris si dès le début, je lui dis qu'il m'est impossible, comme à tout autre membre de ce côté-ci de la chambre, d'approuver, dans le moment, une demande d'ajournement, sauf celle d'un ajournement ordinaire de *die in diem*.

Je comprends parfaitement que le gouvernement se trouve dans une position particulière et qu'il a droit, je dois le dire, à quelque commisération. Aussi, je n'ai pas l'intention de lui refuser cette commisération ; mais, d'un autre côté, il nous faut dans le pays une forme quelconque de gouvernement parlementaire, et il est temps de mettre fin à cette parodie, à ce système de moquerie et de tromperie qui existe depuis trop longtemps ici sous le nom de gouvernement parlementaire.

Le fait de la retraite de certains membres du cabinet n'est pas du tout une surprise pour moi ; je dois dire qu'au contraire, je m'attendais à la chose depuis que nous avons été témoins des démissions du 8 juillet dernier. Je prévoyais alors le jour où une autre fraction du cabinet suivrait l'exemple de la première qui, à cette époque, abandonna le gouvernement.

A ce sujet, voici tout simplement ce que j'ai à dire : l'honorable ministre (sir Adolphe Caron) nous a annoncé que sept des membres de l'administration avaient donné leur démission. L'honorable ministre aurait dû nous dire quelle est la cause de cette démission. Mais pas un mot, pas un soupçon de renseignement n'a été donné à la Chambre sur cet important sujet.

Nous savions—car la nouvelle a été répandue par tout le pays—nous savions, avant que l'honorable ministre se fût levé pour parler, que sept de ses collègues s'étaient retirés du cabinet, mais nous ignorions absolument, comme nous ignorons encore, les causes qui ont amené cet événement important et des plus extraordinaires.

Quelles sont ces causes ? Je dois supposer, M. l'Orateur, qu'il est survenu quelque événement extraordinaire qui a poussé sept des membres de l'administration à prendre une telle attitude. Je ne saurais penser que les honorables ministres qui ont donné leur démission au premier ministre ont agi de la sorte pour des raisons qui existaient lorsque le parlement s'est réuni, le 2 de ce mois. Admettre cette idée, serait supposer que ces honorables messieurs non seulement ont agi d'une manière des plus contraires aux règles parlementaires, mais qu'ils ont fait preuve de la plus grande fourberie à l'égard du premier ministre, qu'ils ont agi de la manière la plus condamnable envers la dignité de la Couronne.